

1016

N°Z  
5836  
(5)

LES COURS DE SORBONNE

THÈMES ET VARIATIONS  
DANS LE PREMIER RECUEIL  
DES "FABLES" DE LA FONTAINE  
(1668)

PAR

PIERRE MOREAU

*Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris*



CENTRE DE DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE  
5, PLACE DE LA SORBONNE, PARIS-V



THEMES ET VARIATIONS DANS LE PREMIER RECUEIL

DES "FABLES" DE LA FONTAINE (1668)

52.21

par Pierre MOREAU  
Professeur à la Faculté des  
Lettres et Sciences Humaines  
de Paris

Il y a avantage, mais aussi danger, à étudier séparément les recueils de fables de 1668, de 1678-1679, de 1694. Le danger est de nuire aux perspectives d'ensemble ; l'avantage, de détacher avec plus de force les caractères très distincts de deux ou trois moments de la poésie de La Fontaine, et par là de souligner une évolution de dix ou quinze ans, qui a été profonde. Il n'en reste pas moins que la plupart des sujets de dissertations ou de leçons auxquels vous devez penser gagneront à être étudiés sous la double perspective des six premiers livres et des six derniers ; tous exigeront, au surplus, une égale attention à ce qui est resté constant et à ce qui a changé d'une date à l'autre.

Pour l'ensemble de réflexions qui sert d'armature nécessaire au choix des sujets de leçons, comme aux dissertations et aux explications de textes, répétons le conseil par lequel commencent toutes les années de préparation à l'agrégation : c'est à la nature même du texte qu'il convient d'abord de réfléchir ; c'est de la nature même de ce texte que se dégagent presque tous les sujets. Or vous connaissez d'avance la nature du recueil de 1668 : c'est une oeuvre : I : faite d'emprunts ; II : et cependant originale par son art ; III : et plus encore qu'originale, personnelle par la présence du poète dans son oeuvre.

I

- La Fontaine et ses sources. Ou, pour mieux poser le même sujet :  
- Imitation et originalité chez La Fontaine.

Ou encore, en le décomposant en ses éléments :

- La Fontaine et Esope,  
- La Fontaine et Phèdre,  
- La Fontaine et la tradition populaire,  
- La Fontaine et l'Orient.



## II

L'art du poète est d'abord dans la composition :

- La composition dans les Fables de La Fontaine ;

mais chacun des éléments de cette composition est susceptible de fournir un sujet distinct :

- Les exordes,
- Les dénouements,
- Le rôle de la morale,
- Le récit et le dialogue.

Mais la composition n'est que la structure toute formelle. Plus subtile, la définition du genre ou des genres fera entrer plus profondément dans l'intimité de l'art :

- Le conteur dans le fabuliste,
- Les caractères dramatiques de la fable de La Fontaine.

Ce seul mot de dramatique entraîne à sa suite toute une chaîne de sujets :

- Les personnages de La Fontaine,

sujet qui, à son tour, se subdivise :

- Les dieux chez La Fontaine,
- Les hommes et les animaux chez La Fontaine,
- Le bestiaire de La Fontaine (ou tel des représentants de ce bestiaire : le lion, le renard, le chat, etc ...)

Telle ou telle classe d'hommes :

- Les caractères chez La Fontaine ( ou : le rusé ; le violent ; les forts et les faibles ; les orgueilleux et les humbles),
- Les professions chez La Fontaine,
- Le peuple chez la Fontaine,
- Les femmes chez La Fontaine,
- Jeunesse et vieillesse chez La Fontaine,

Et d'autres personnages encore :

- Le monde végétal dans les fables.

Enfin, comme le décor est nécessaire au drame :

- Le paysage dans les fables (ou, plus particulièrement : l'eau dans les paysages de La Fontaine).

Mais les genres qui se rencontrent dans les fables ne se limitent pas au conte et au drame :

- Le lyrisme dans les fables,
- Les tonalités épiques dans les fables,
- Noblesse et familiarité,
- Le mélange des genres.

Il va de soi que ni la composition, ni les genres, n'épuisent l'art d'un poète, et qu'il joue d'un instrument qui n'est pas celui de tout conteur, de tout dramaturge, et qui a sa musique particulière :

- La musique de La Fontaine,
- La versification des fables,
- La verve dans les fables,
- Le style des fables.

### III

Quant à la personnalité, tous les sujets qui la concernent tiennent évidemment dans ce seul titre :

- Le moi de La Fontaine dans ses fables.

Mais ce titre est peut-être trop général. J'en distinguerai les facettes diverses :

- La philosophie de La Fontaine,
- La morale de La Fontaine. Ou : le naturalisme de La Fontaine ; ou encore : l'épicurisme de La Fontaine (on pourrait ainsi formuler un sujet de dissertation : dans son Journal intime, II, p. 232, Amiel dit de La Fontaine : "Il n'a pas l'air d'avoir connu le christianisme ... Son horizon est celui de la Renaissance". Les six premiers livres des Fables permettent-ils de définir les aspects essentiels de cet " horizon" ?)
- Les intentions politiques des Fables,
- La sensibilité de La Fontaine d'après les Fables.

Mais il est tant d'aspects de la sensibilité, qu'ici aussi je voudrais distinguer :

- Gaîeté et tristesse dans les fables,
- Le sourire de La Fontaine (ou encore, formulation plus appuyée - trop appuyée à mon gré : Le comique des fables),
- L'esprit dans les fables,
- Indignation et ironie chez La Fontaine,
- Amitiés et amours chez La Fontaine,
- Pitié et cruauté chez la Fontaine,
- La Fontaine et le rêve.

Ayant établi de la sorte notre plan de campagne, il faut chercher à nous armer, c'est-à-dire dessiner une rapide esquisse bibliographique. Elle peut comporter comme rubriques : le texte ; les études générales ; les aspects de la personnalité de La Fontaine qui éclairent le texte ; l'art ; l'influence et le rayonnement.

#### I : Le texte

- Conte de Rochambeau, Bibliographie des oeuvres de Jean de La Fontaine, 1912.

Dans la masse de ces oeuvres, notre intérêt va se restreindre au recueil intitulé : Fables choisies et mises en vers par M. de La Fontaine, 1668 : première partie, livres I, II et III ; seconde partie, livres IV, V et VI. Manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 5420) et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Y f, n° 8, in 4°). Dix fables manuscrites dans le fonds Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal) ; neuf d'entre elles se retrouvent, modifiées dans les livres I et III (les retouches ne sont pas sans enseignements : le dialogue du loup et de l'agneau a plus de brièveté et de sécheresse dans la première version ; le renard dit au corbeau : "Vous êtes le premier des hôtes de ce bois", et la fable n'a pas encore acquis le relief que lui conférera l'intervention du phénix) ; une fable, dont le début se retrouvera dans Le Lièvre et la Perdrix, n'a pas été publiée ; elle s'intitulait Le Renard et l'Écureuil ... L'écureuil, symbole dangereux puisqu'il est celui de Fouquet, et qu'il rappelle la devise fameuse : Quo non ascendam ? Cette devise, le renard la transposait en un vers, pour se moquer de l'écureuil surpris par l'orage : "Tu cherchais les lieux hauts et voisins de la foudre", et ce renard qui "se gabait" de l'écureuil tout en prenant "au gobet" maint poulet ne figure-t-il pas trop clairement lui-même Colbert tel que se le représentaient les amis de Fouquet, et sa façon d'établir sa fortune ? L'écureuil disparaîtra ; le renard ira vers maintes autres fables ; mais le lièvre et la perdrix, qui prendront leurs places, nous apparaîtront désormais éclairés du même jour que l'Élégie aux nymphes de Vaux.

L'édition de 1668 sera suivie de nombre d'autres : en 1678, La Fontaine publie de nouveau les six livres du premier recueil comme tomes I et II des "Fables choisies et mises en vers par M. de La Fontaine et par lui revues et corrigées" ; le XVIII<sup>e</sup> siècle verra paraître la fastueuse édition des Fermiers Généraux ; celle de 1796 avec des notes de Chamfort. Les dix-huit volumes d'Oeuvres de La Fontaine, publiées de 1819 à 1821, contiendront l'histoire de sa vie par Walckenaer ; Les Fables de La Fontaine avec un nouveau commentaire littéraire et grammatical par Charles Nodier (Paris, 1828, 3<sup>e</sup> éd. 2 vol.) qui contient des jugements personnels, volontiers critiques (par exemple sur Le Lion et le Rat et ses "deux affabulations, l'une qui le précède, l'autre qui le suit" : "Il résulte de cette complication un effet d'autant plus désagréable que la dernière de ces moralités n'est qu'une observation commune et de peu d'importance, ajoutée à l'une des vérités les plus essentielles de la morale", t. I, p. 109) ; de 1885 à 1893, l'édition critique de la collection des Grands Écrivains est procurée, en onze volumes, par Henri Régnier. Citons, parmi les éditions récentes, les Fables, texte établi et présenté par Ferdinand Gohin, 2 volumes, Les Belles Lettres, Collection des Textes Français, 1934 ; les Fables avec préface d'Henri Guillemin, Genève ; avec préface de René Pintard, Hachette, 1949 ; avec préface de V.L. Saulnier, édition de Cluny, 1950. L'édition avec c

introduction et glossaire, procurée par Pierre Clarac, 1946, apporte, parmi d'autres contributions du même érudit, une mise au point de beaucoup de problèmes qui concernent La Fontaine.

## II - Etudes Générales

A l'Eloge de La Fontaine, publiée par Chamfort en 1774, il serait facile d'emprunter un excellent sujet de dissertation, invitant au commentaire de cette formule admirable : "Nul auteur n'a mieux senti le besoin de rendre son âme visible : c'est le terme dont il se sert pour exprimer un des attributs de la poésie". Chamfort ne nous propose pas ce seul sujet de réflexion : on trouvera dans son Eloge un brillant parallèle de La Fontaine et de Molière, fait d'antithèses, de termes qui se croisent ou se heurtent ("l'un rend les grands traits avec une force qui le montre comme supérieur aux nuances ; l'autre saisit les nuances avec une sagacité qui suppose la science des grands traits... L'un semble avoir vu les ridicules comme un défaut de bienséance choquant pour la société ; l'autre avoir vu les vices comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes"). On y trouvera aussi, comme il se doit, la note sensible du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'attendrissement préromantique ("L'âme, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et pour ainsi dire rafraîchie comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi...")

- Parmi les divers articles consacrés par Sainte-Beuve à La Fontaine (articles de 1827 et 1829 au tome I des Portraits littéraires ; de 1852 et 1853 au tome VIII des Causeries du lundi ; de 1857 au tome XIII des mêmes Causeries), l'article de 1829 a le mérite de s'inscrire en faux contre le cliché de La Fontaine bonhomme et fablier, isolé de son temps : en fait, il appartient au groupe de ceux qui prolongent un tour d'esprit antérieur à Louis XIV : "C'est parmi les hommes de cet ordre que nous rangeons La Fontaine. .. Il a été, sous Louis XIV, le dernier et le plus grand des poètes du XVI<sup>e</sup> siècle."

- Taine, La Fontaine et ses fables, 1860 (remaniement d'une thèse présentée en 1853 sous le titre d'Essai sur les fables de La Fontaine) : les trois facteurs célèbres de race, de milieu et de moment dominant tour à tour les trois parties de cet ouvrage consacrées à l'artiste (l'esprit gaulois, l'homme, l'écrivain), aux personnages (les hommes, les bêtes, les dieux), à l'art (l'action et ses rapports avec ce qu'elle est chez Esope, Phèdre, Rabelais, Pilpay ; l'expression ; la théorie de la fable). Il serait vain de négliger comme surannées les vues de ce livre ; elles ont, sous d'autres formes, subsisté dans les tendances générales à ramener l'oeuvre de La Fontaine soit à son milieu, à des impressions directes, vécues, soit à de précises allusions contemporaines.

- Saint-Marc Girardin, La Fontaine et les fabulistes, 1867.

- Emile Faguet, La Fontaine, 1913.

- Louis Roche, La vie de Jean de La Fontaine, sans doute la plus importante contribution à la biographie du poète.

- André Bellesort, Sur les grands chemins de la poésie classique, 1914 : Réflexions sur La Fontaine : "Son oeuvre est la plus admirable illustration que nous ayons dans notre littérature de la théorie de l'Art pour l'Art. Cette théorie ne signifie pas que l'artiste se détachera de tous les intérêts humains, ce qui serait ridicule, mais qu'artiste avant tout, il ne se laissera déterminer, dans le choix de sa matière et dans sa façon de la traiter, que par les seules considérations artistiques".

- Gustave Michaut, La Fontaine, 2 volumes, 1915 : analyse particulièrement détaillée de la construction des fables et des différences entre les deux recueils.

- Paul Valéry, Au sujet d'Adonis, Revue de Paris, 1921 ; repris comme introduction à l'Adonis de La Fontaine, et dans Variété, 1924. Adonis n'a donné à Paul Valéry que fort peu d'occasions à des considérations sur les fables ; du moins retrouve-t-il, de lui-même, la défiance de Sainte-Beuve à l'égard du lieu commun de La Fontaine fablier, fabuliste distrait : il n'est pas de fabuliste distrait : "Phèdre est tout élégances ; le La Fontaine des Fables est plein d'artifices. Il ne leur suffit pas, sous un arbre, d'avoir ouï la pie dans son babil ni les rires ténébreux du corbeau, pour les faire parler si heureusement : c'est qu'il y a un étrange abîme entre les discours que nous tiennent les oiseaux, les feuillages, les idées, et celui que nous leur prêtons".

- René Bray, les Fables de La Fontaine, collection Les Grands Evénements littéraires, 1929.

- Ferdinand Gohin, La Fontaine, Etudes et recherches, 1937 (particulièrement utile par les chapitres sur La Fontaine et Platon, La Fontaine et Montaigne, La religion de La Fontaine, Le charme des fables).

- Jean Giraudoux, Les cinq tentations de La Fontaine, Grasset, 1938. Ces tentations sont celles de la vie bourgeoise, des femmes, du monde ; ce sont encore la tentation littéraire, la tentation du scepticisme et de la religion.

Ce livre, d'une grâce extrême, présente, de par sa date même, un tout particulier intérêt. "A ce pays que rien ne menace et qui vit dans l'obsession de la guerre", comme dit, en 1938, ce haut fonctionnaire du quai d'Orsay, l'auteur de la guerre de Troie n'aura pas lieu, rappelle les traits qui lui sont communs avec La Fontaine ; il croit à la Société des Nations, comme il croit encore à la société des quatre amis ; il croit à tous les miracles. Le miracle de La Fontaine, c'est d'avoir échappé aux tentations du destin qui risquaient de "le faire déchoir d'une simplicité étonnante". Aussi les fables occupent-elles une place relativement limitée dans ces cinq chapitres, puisqu'il s'agit de dénoncer ce que le poète serait devenu s'il n'était pas devenu l'auteur des fables. Tout en abaissant et persiflant tout ce qui, dans l'oeuvre de La Fontaine, n'est pas les fables, c'est à cela même qu'il accorde la majeure place.

Cependant, il rencontre les fables quand il suit La Fontaine dans sa vie de Châtea-Thierry et rencontre les idées reçues sur le maître des eaux et forêts observateur des animaux : pour Jean Giraudoux, les animaux exotiques et chimériques sont au ss i vrais, chez La Fontaine, que les animaux réels : "La vérité est que La Fontaine a compris les animaux parce qu'il avait le sentiment du vol, de la fuite, de la chaleur

animaux, et de même il a compris les plantes et les eaux parce qu'il avait le sentiment de l'ondulation, du frémissement et de la plainte".

Il les rencontre encore quand il oppose à la tentation du monde le sentiment des misères du peuple et rapproche de la Dîme royale de Vauban, des paysans de La Bruyère, de la lettre de Fénelon à Louis XIV, les protestations qu'il croit entendre dans La Mort et le Bûcheron, et les traits des fables sur les rois, les grands, la cour.

Enfin, et surtout, quand, après la tentation littéraire des genres où La Fontaine risque de s'égarer, il en vient enfin au genre pour lequel il était né, et pose la question : "qu'est-ce au juste que la fable de La Fontaine ?" Question qui l'amène à s'en poser deux autres : celle du rôle de la morale, celle de la peinture des animaux.

Point de morale, chez La Fontaine, ni laïque, ni religieuse. Le monde de La Fontaine tel que le voit Giraudoux est aussi cruel, aussi sanguinaire que le monde où il lui a semblé voir vivre Racine : "Ce prétendu manuel de douceur est la catastrophe universelle ... Pas de pitié dans La Fontaine. Il a une espèce de joie à plumer ses oiseaux vivants, à faire manger vivant son agneau". Jean Giraudoux ne voudrait pas, sans doute, que l'on parlât de sadisme de La Fontaine ; mais il ne paraît pas faire grief à "ces petites oeuvres cyniques et dures" de "leur vertu nocive et immorale".

La peinture des animaux chez La Fontaine a donné lieu à deux théories opposées, que Jean Giraudoux rejette l'une et l'autre : celle qui voit en eux des animaux véritables, observés par un maître des eaux et forêts ; celle qui voit en eux des "animaux théoriques". En fait les fables "ne nous montrent pas des hommes prenant des masques de bêtes, mais le contraire. Au-dessous du masque humain qui la couvre, demeure et vit, sans trop se douter de ce que le fabuliste lui fait dire, la bête véritable. Au-dessous de cette avarice, de cette adulation qu'on leur impose, existe tout ce qui est félin, fauve, grif-fu, poilu et parfois transparent d'une façon extraordinaire écartant le déguisement humain, la candeur ou l'inquiétude animale". Ce n'est pas le maître des eaux et forêts de Château-Thierry qui a découvert le bestiaire des fables : c'est le poète de Vaux, le flâneur des jardins de Fouquet : les seuls épisodes achevés du Songe de Vaux content l'aventure d'un écureuil (l'écureuil, rappelons-le une fois de plus, symbole de Fouquet), la rencontre d'un cygne qui meurt (ne nous sera-t-il pas permis d'y entendre les premiers accents d'une future fable, le Cygne et le Cuisinier ?), l'histoire d'un saumon et d'un esturgeon.

- Pierre Clarac, La Fontaine. L'homme et l'oeuvre, dans la collection "Connaissance des Lettres", 1947 (nouvelle édition revue et corrigée, 1959). Le chapitre VII a pour sujet les premières fables. Lui aussi les relie au Songe de Vaux (p. 72, p. 67 de l'édition de 1959) ; et il reprend les deux points en litige : les animaux, la morale. Sur le premier il conclut : "Piètre naturaliste, si l'on veut, mais incomparable animalier" ; sur le second, il donne la réponse du bon sens : "Qu'on les approuve, ou non, en quoi sont-elles siennes ?" Elles viennent d'Esopo; elles viennent de l'expérience populaire : c'est elle, et, par conséquent, c'est l'expérience qui blesse la morale.

### III : La personnalité du poète

Il est des aspects du caractère de La Fontaine qu'il importe de se rappeler pour entrer dans le sens de son oeuvre :

- Rémy de Gourmont, Le caractère de La Fontaine (dans : Promenades littéraires, t.V., 1913).

- Gabriel Brunet, L'art de vivre dans les fables de La Fontaine, Mercur de France, 1er juillet 1921, recueilli dans Ombres vivantes, 1936 : En La Fontaine, la vie compte plus que la morale ; elle est jouissance : "La jouissance est entourée de périls. C'est au milieu d'une multitude de menaces contre notre vie, notre liberté et notre quiétude, que nous goûtons le fragile éclair de la volupté". De là un profond naturalisme moral : "Connaissons enfin la règle qui régit le plus souvent les rapports de l'homme avec l'homme. Nul plus que La Fontaine n'est persuadé que l'homme est dans la nature. Il a de par sa constitution les mêmes besoins, les mêmes appétits, que les animaux. Lui aussi est conduit par un estomac exigeant. Lui aussi a reçu comme tous les autres êtres vivants des instincts de chasseur. Lui aussi ne prolonge et n'étend sa vie qu'en détruisant ce qui lui est une proie ou un obstacle".

Que dire des amours de La Fontaine ; et que ressort-il du livre de Franc Nohain, La vie amoureuse de La Fontaine (Flammarion, 1928), sinon que La Fontaine n'aima jamais ?

La part serait plus belle de ses amitiés et de ses fidélités dans l'amitié. On songe à Fouquet :

- Urbain Châtelain, Le surintendant Nicolas Fouquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences, Perrin, 1905.

- Léon Petit, Autour du procès Fouquet : La Fontaine et son oncle Jannart sous la griffe de Colbert, Revue d'Histoire littéraire, juillet-septembre 1947).

En marge de cet épisode et des aventures de La Fontaine "limogé" :

- Léon Petit, A propos d'une fable de La Fontaine : Quimper-Corentin, lieu d'exil, Revue d'Histoire littéraire, octobre-décembre 1951. Pourquoi Quimper-Corentin, plutôt qu'une de ces cités du Limousin, pour y "exiler" le Chartier embourbé ? Quimper a été un lieu de résidence forcée attribué (sans que l'ordre ait été toujours exécuté) aux suspects de ce groupe d'opposants, - suspects de jansénisme ou de fidélité à Fouquet -, parmi lesquels La Fontaine a vécu.

On lui a supposé un autre groupe d'amitiés, littéraires celle-ci, la fameuse et sans doute légendaire "société des quatre amis" :

- Jean Demeure, Les quatre amis de "Psyché", Mercur de France, 15 Juin 1928 ; L'introuvable société des quatre amis, Revue d'Histoire littéraire, avril-juin et juillet-septembre 1929 : contre la tradition qui voit, dans les quatre amis de Psyché,

Racine, Molière, Boileau et La Fontaine ; signale que le groupe des quatre amis ne se trouve dans aucun témoignage plausible du 17<sup>e</sup> siècle. On ne peut cependant manquer de faire état d'une forte présomption opposée qui a été apportée sur l'un des points de l'argumentation de Jean Demeure :

- René Bray, La "Dissertation sur Joconde" est-elle de Boileau ?, Revue d'Histoire littéraire, 1931.

Retenons quelques-uns des aspects de la biographie de La Fontaine qui ne laissent pas d'expliquer une part de son oeuvre :

1<sup>a</sup>) ses rapports avec son pays :

- Louis Arnould, La terre de France chez La Fontaine, 1924, 7<sup>e</sup> édition, 1932: I : Contacts de La Fontaine avec la terre de France ; II : les animaux (au premier rang de ces animaux de la terre de France, l'auteur fait figurer le lion) ; III : les personnages humains (femmes, professions, classes) ; IV : le peuple dans sa langue et dans sa morale.

2<sup>a</sup>) plus particulièrement, sa charge de maître des eaux et forêts :

- Louis Ricard, inspecteur des eaux et forêts, Jean de La Fontaine, maître des eaux et forêts, Revue de Paris, 15 février 1929 : il faut tenir compte de ce que La Fontaine a gardé sa charge vingt-cinq ans. Cette charge l'a rangé parmi les gens de justice : la police des bois et des rivières a relevé de lui. Or ce côté juridique de son expérience se retrouve dans les fables (nous allons le voir plus loin). En outre, cette expérience explique, pour une part, le rôle de l'arbre dans les fables ; et aussi le rôle des chasses (sa charge fait de lui un capitaine des chasses) : Louis Ricard fait observer la précision, l'abondance des termes de chasse dans les fables, le u r arsenal complet d'armes et de pièges. On ne peut méconnaître le caractère technique de leurs termes, des changes qu'on y voit donnés par les animaux ; ni le signe d'une expérience personnelle quand elles protestent contre Esope qui loue l'intelligence du renard aux dépens de celle du loup. La Fontaine choisit judicieusement ses chiens pour ses divers gibiers : il lâche les bassets sur un renard, les limiers sur les cerfs, les dogues ou mâtins sur le loup et le sanglier. Mais il n'est pas seulement maître des forêts : il est maître des eaux ; il doit surveiller les pêcheries ; ses administrés sont "ma commère la carpe" et "le brochet son compère". Les eaux ont, chez lui, une place privilégiée : "Que les ruisseaux m'offrent de doux objets" - "L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours".

Ces considérations posent une question litigieuse : celle de la connaissance que La Fontaine a eue des bêtes ; et une question accessoire : celle de ses connaissances juridiques :

- Rémy de Gourmont, La vie des animaux et la morale dans les fables de La Fontaine, Mercur de France, 1er juillet 1905.

Il y a , dans les fables, et même dès le premier recueil, une philosophie de philosophe. Si le poète doit écrire un jour que la nature

A mis dans chaque créature  
Quelques grains d'une masse où puisent les esprits (X,15),

il parle, dès maintenant, de ces esprits animaux qui sortent d'un corps échauffé, (V,17) ; il incline à une explication de la vie, et même de la pensée, qui mette l'homme en liaison avec le grand Tout.

Ira-t-on plus loin ? Dénombrera-t-on les devoirs religieux que prescrivent les fables ? Oubliera-t-on que ce conteur gaulois plaisante gaillardement de ses choses et des gens d'église (II,2 ; III,8), des couvents de filles (VI,20) ? Il reste vrai qu'il se dégage des fables le sentiment que l'ordre du monde est l'œuvre d'un ordonnateur, qui n'est ni le Sort ni le Hasard, mais la Providence (II,13), une Providence toute sage (VI,4) ; que c'est sottise de croire pouvoir tromper Dieu (V,1) ; que ses volontés sont souveraines (II,13) autant que vigilantes, et bienfaisantes (I,19).

On ajoutera, si l'on veut, que cet Oratorien de désir, ou du moins de passagère velléité, a lu les livres saints ; que si les paraboles évangéliques sont pour lui, des sortes de fables (préface des Fables), les fables sont des espèces de paraboles évangéliques ; qu'il se souvient des Psaumes ("Les idoles ont des oreilles et n'entendent pas") quand il écrit : "De ces dieux qui sont sourds bien qu'ayant des oreilles" (IV,8) et qu'il n'y a nul irrespect dans l'humour familier avec lequel il fait allusion à la Bible (I,19 : "Le Créateur en a béni l'engeance") Mais sans doute s'abstiendra-t-on de tirer argument de ce qu'il transporte en pays chrétien une fable d'Esopo : si l'âne de celui-ci porte une idole, celui de La Fontaine porte des reliques.

Disons seulement que, de l'âne à ses reliques, comme des songeries du livre aux spéculations astrologiques, ou des contes piquants sur les femmes aux douces mélancolies du souvenir, du regret, La Fontaine a parcouru tous les thèmes, comme il a joué de toutes les modalités, comme il a construit selon tous les plans d'architecture. "Tous les claviers sont légitimes", a dit Jules Laforgue ; le poète du second recueil fera résonner tous les claviers ; celui du premier recueil s'y exerce.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

